

HALL A
APPARTEMENT DE 2 PIECES
N°A311 AU 3ème étage

ENTREE	2.21 m ²
SEJOUR/CUISINE	22.12 m ²
CHAMBRE	13.86 m ²
SDE	5.26 m ²
RGT.	1.60 m ²

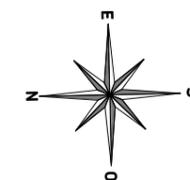
SURFACE HABITABLE 45.05 m²

BALCON 4.86 m²

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 49.91 m²

LEGENDE

AP Allège pleine		Sèche Serviette	
AV Allège Vitrée		Radiateur	
VR Volet Roulant		R Réfrigérateur	
GC Garde-corps		LL Lave-linge	
		LV Lave-vaisselle	
ETEL Esp techn. elect. du lgt		CU Cuisson	
PL Placard		TRI Tri sélectif	
		Retombée de poutre	



INDICE 0 OCTOBRE 2022



Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR	EVOLUTIF
-----	----------

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descente d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.